

**Suivi annuel des résultats régionaux  
prévus à l'Entente Canada-Québec  
concernant  
Vers un chez-soi 2019-2024**

2022-2023

Direction des programmes santé mentale et dépendance

## 1. Introduction

Au printemps 2022, les régions visées par le volet communautés désignées sous Vers un chez-soi ont identifié dans leur plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) respectif les résultats qu'elles utiliseront pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables, incluant l'itinérance chronique. Pour chaque résultat sélectionné, la communauté a identifié les indicateurs utilisés pour le mesurer ainsi qu'une cible communautaire pour la période visée. Ce premier suivi détaille les résultats régionaux observés pour l'exercice 2022-2023 (du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023).

## 2. Suivi et amélioration continue

### Réflexion critique, principaux constats et enjeux

L'évolution du phénomène de l'itinérance a mené à une réflexion critique à l'égard des grands enjeux entourant la cohabitation urbaine pour identifier des stratégies d'action dans une perspective intersectorielle. Les situations d'itinérance en milieu urbain provoquent des tensions sociales en lien avec le partage des espaces publics. En ce sens, un premier constat est appuyé par la nécessité de maintenir des activités de sensibilisation aux réalités vécues par les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, dans le but de contribuer à une plus grande ouverture sociale et du fait même, renforcer une vision de responsabilité collective. Les partenariats bien établis dans la région entre les représentants des ministères et les organismes communautaires facilitent la mise en application d'approches collaboratives et adaptées aux réalités des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Les résultats communautaires ont permis de souligner divers constats et enjeux en lien avec la trajectoire vers les ressources d'hébergement et de logement. D'ailleurs, le faible taux d'occupation des logements et le manque de logements sociaux ou à prix modique représentent une entrave majeure à l'accès à un toit pour les personnes en situation d'itinérance. Malgré les programmes sociaux disponibles, tel que le Programme de supplément au loyer (PSL) dans le cadre de la mesure 1.1 et 5.3 du Plan d'action interministériel en itinérance (PAII) 2021-2026, il demeure encore un défi considérable de recruter des propriétaires sympathisants. De plus, le transport est aussi un enjeu important à l'égard de l'accès aux ressources d'hébergement et de logement, notamment en lien avec les particularités géographiques de la région.

Par ailleurs, les données recueillies démontrent une approche axée sur les résultats de la part de La HUTTE qui est la seule ressource d'hébergement en itinérance en communauté désignée de Lanaudière. L'organisme assure un suivi comparatif d'une année à l'autre en misant sur une approche d'amélioration continue à l'égard des services et des résultats, à l'aide du monitoring des éléments suivants :

- Le taux d'occupation;
- Le profil de la clientèle;
- Les résultats d'appariement en lien avec les soins et services;
- Le taux de placement en emploi et en logement;
- La volumétrie de femmes et d'hommes desservis;

- La répartition par groupe d'âge;
- La continuité entre les services à l'interne de l'organisation.

### **3. Accès du public aux résultats régionaux**

Le suivi annuel des résultats de l'avancée des travaux de l'accès coordonné sera publié sur le site Web du CISSS de Lanaudière.

## **Annexe A : Suivi annuel des résultats régionaux**

L'itinérance chronique est suivie par l'ensemble des régions visées par le volet communautés désignées, en cohérence avec l'Entente VCS. Les autres résultats régionaux sont ceux que les communautés ont identifiés dans leur PARCI pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables.

### **Résultat : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année**

#### **Définition de l'itinérance chronique**

*Définition fédérale : L'itinérance chronique est de 180 jours d'itinérance au cours de la dernière année et/ou 546 jours d'itinérance au cours des 3 dernières années.*

Plus précisément, la définition de l'itinérance chronique retenue dans Lanaudière s'inscrit en adéquation avec les priorités régionales et les orientations de l'Entente Canada-Québec pour prévenir et réduire l'itinérance au sein de la communauté.

Les situations d'itinérance chronique sont les plus visibles et les plus préoccupantes. Les personnes dans cette situation n'ont pas occupé un logement depuis une longue période. D'après la définition canadienne<sup>1</sup>, l'itinérance chronique est caractérisée par au moins un des critères suivants :

- La personne doit avoir été en situation d'itinérance pendant six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année;
- Elle doit avoir été en situation d'itinérance récurrente pendant un total de 18 mois ou plus au cours des trois dernières années.

De plus, la personne en situation d'itinérance chronique est souvent confrontée aux situations suivantes :

- Elle se retrouve dans des lieux extérieurs ou des endroits qui ne sont pas dédiés à l'habitation humaine permanente;
- Elle a eu recours à des hébergements d'urgence;
- Elle demeure temporairement chez une autre personne ou en hébergement de courte durée sans garantie de résidence prolongée ou sans possibilité d'accès à un logement permanent, salubre et sécuritaire.

---

<sup>1</sup> Infrastructure Canada (2022). Directives de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte. Repéré à : [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_oag\\_202211\\_05\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_202211_05_f.pdf)

## Indicateur retenu pour le suivi de l'itinérance chronique

Dans le PARCI 2022-2024, le principal indicateur retenu proposé par l'entente Canada-Québec pour suivre l'évolution de l'itinérance chronique dans la région de Lanaudière est **une réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.**

Le dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec – *Tout le monde compte* réalisé en 2022 s'inscrit dans la démarche du troisième portrait de l'itinérance au Québec rédigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les résultats de ce dénombrement permettront de suivre l'évolution du phénomène de l'itinérance en comparaison des données recueillies lors du dénombrement de 2018. Entre autres, les résultats du dénombrement de 2022 permettront d'avoir une donnée de la part des répondants à l'égard du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, ainsi que le nombre d'épisodes d'itinérance au cours de la dernière année pour déterminer la typologie de l'itinérance.

Lors du dénombrement de 2018 dans la région de Lanaudière, 22 % des répondants étaient en situation d'itinérance depuis un an, comparativement à 24 % depuis moins d'un mois sur un total de 129 répondants. De plus, 8 % ont répondu être au moins à leur cinquième épisode d'itinérance, tandis que 48 % étaient à leur premier épisode d'itinérance dans la dernière année sur un total de 133 répondants.<sup>2</sup> Les données du dénombrement de 2022 seront disponibles ultérieurement et permettront une analyse comparative du phénomène de l'itinérance.

Actuellement, un outil d'évaluation de la typologie de l'itinérance est utilisé dans le but de déterminer le type d'itinérance vécue par les personnes accueillies dans certains services d'hébergement d'urgence et transitoires, et ainsi adapter les pratiques d'intervention. Les données sont cumulées dans le système de gestion de l'information HESTIA et permettent de mesurer la volumétrie, en plus de croiser les résultats à la sortie avec le nombre d'entrées par type d'itinérance. L'évolution de l'itinérance chronique est suivie grâce aux données associées au nombre de personnes en situation d'itinérance dont un placement a été réalisé en maison de chambres ou en logement permanent, particulièrement dans les communautés désignées.

## Système de gestion de l'information

Les données utilisées proviennent de la plateforme HESTIA permettant la gestion, l'organisation et la centralisation des informations, en plus d'émettre des rapports et des statistiques en lien avec le phénomène de l'itinérance dans les communautés désignées. La mise à jour du logiciel HESTIA est faite de manière mensuelle. De plus, la plateforme permet d'obtenir des données et des statistiques en fonction de plusieurs éléments, notamment :

- Du sexe (femmes / hommes);
- Durée moyenne de séjour;
- Du nombre d'épisodes d'itinérance;
- Du type d'itinérance (chronique, cyclique et situationnel).

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec (2019). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018. Annexe : Résultats supplémentaires pour Lanaudière. Repéré à : [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W\\_Annexes\\_Lanaudiere.pdf](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W_Annexes_Lanaudiere.pdf)

<b>Résultat : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.</b>		
	<b>2022 - 2023</b>	<b>Cible*</b>
Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.	<p>Pour la période visée, 608 personnes en situation d'itinérance chronique ont reçu des services d'une ressource d'hébergement d'urgence et transitoire en communautés désignées.</p> <p>D'ailleurs, 331 d'entre elles ont été accompagnées vers la stabilité résidentielle et placées en logement permanent ou en maison de chambres, équivalent à 55 %. En fonction de la répartition par sexe, ce nombre (331) représentait 57 % des femmes et 54 % des hommes en situation d'itinérance chronique.</p>	Favoriser annuellement le retour en logement de 300 personnes se trouvant en situation d'itinérance chronique.

### **Résultats régionaux supplémentaires visés par la communauté en matière de prévention et de réduction de l'itinérance**

D'autres résultats régionaux étaient visés et ont été retenus en matière de prévention et de réduction de l'itinérance en communautés désignées dans la région de Lanaudière.

1. Favoriser le placement en logement des personnes hébergées en chambre de transition.
2. Favoriser l'accès à des appartements supervisés pour les jeunes vulnérables en situation d'itinérance chronique ou épisodique.
3. Réduire l'itinérance chez les jeunes de 18 à 30 ans par une intervention de type stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA).
4. Favoriser la stabilité résidentielle des personnes vulnérables par le maintien en logement et un accompagnement.
5. Favoriser le retour en logement de personnes se trouvant en situation d'itinérance chronique en leur offrant un accompagnement vers la stabilité résidentielle.
6. Mettre en place une structure de concertation entre les acteurs clés en itinérance.

## **Les systèmes de gestion de l'information**

Les résultats communautaires et les données transmises par le Centre Le Diapason proviennent de la plateforme ADCstat, un logiciel de gestion de l'information fait pour les Auberges du cœur du Québec. ADCstat permet une gestion simplifiée des dossiers et des séjours, en plus d'avoir accès à des statistiques en temps réel en fonction de divers indicateurs, dont le sexe et l'âge des jeunes. Ce logiciel prévoit des mises à jour en continu directement en ligne, ainsi que des sauvegardes quotidiennes.

Les résultats communautaires transmis par Travail de rue Lavaltrie proviennent de grilles de mobilité complétées lors de l'exercice financier 2022-2023. Cet outil d'intervention et de collectes de données a été développé en concertation entre Hébergement d'urgence de Terrebonne, Café de rue Solidaire de Terrebonne, Centre Le Diapason et Travail de rue Lavaltrie. La grille permet un schéma décisionnel pour référer vers une approche de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA), incluant les types d'hébergement fréquentés dans la dernière année, les déplacements de la personne dans la dernière année, le nombre de jours où la personne a vécu en situation d'instabilité résidentielle, l'endroit où la personne désire habiter et les divers points de rupture.

La ressource Maison Oxygène de L'Assomption utilise le logiciel Microsoft Access comme base de données. Ainsi, les résultats communautaires sont relevés à partir d'une requête permettant de créer des formulaires simplifiés selon les éléments désirés. Des mises à jour du logiciel sont disponibles de manière régulière pour cette application.

Pour la ressource d'hébergement d'urgence de Terrebonne la HUTTE, les résultats communautaires et les données présentées ci-dessous proviennent de la plateforme HESTIA permettant la gestion, l'organisation et la centralisation des informations, en plus d'émettre des rapports et des statistiques en lien avec le phénomène de l'itinérance dans les communautés désignées. La mise à jour du logiciel HESTIA est faite de manière mensuelle. De plus, la plateforme permet d'obtenir des données et des statistiques en fonction de plusieurs éléments, notamment :

- Du sexe (femmes / hommes);
- De la durée moyenne de séjour;
- Du nombre d'épisodes d'itinérance;
- Du type d'itinérance (chronique, cyclique et situationnel).

## **Résultat : Favoriser le placement en logement des personnes hébergées en chambre de transition.**

### **Indicateur retenu pour le suivi du placement en logement des personnes hébergées en chambre de transition**

Afin de suivre le taux de placement en logement des personnes hébergées en chambre de transition dans la région, divers systèmes de gestion de l'information permettent d'émettre des statistiques sur le groupe d'âge et sur le nombre de personnes placées en logement après un séjour en chambre de transition en communautés désignées.

<b>Résultat : Favoriser le placement en logement des personnes hébergées en chambre de transitions (adultes et jeunes).</b>		
	<b>2022 - 2023</b>	<b>Cible*</b>
Nombre de personnes en chambre de transition qui ont été placées en logement au sein de la communauté au cours de l'année.	<p>La Maison Oxygène de L'Assomption a accompagné 29 personnes en chambre de transition vers l'intégration d'un logement au cours de l'année 2022-2023.</p> <p>À la ressource d'hébergement d'urgence Terrebonne (La HUTTE), 17 % des personnes âgées de 18 à 30 ans en chambre de transition ont été placées en logement. Aussi, 44 % des personnes âgées de 31 ans et plus en chambre de transition ont été placées en logement. En résumé, 61 personnes sur 99 hébergées en chambre de transition ont été placées en logement durant l'exercice financier 2022-2023. Toutes ces personnes correspondaient aux critères de chronicité de l'itinérance.</p>	Assurer le placement en logement de 40 % des personnes hébergées en chambre de transition.

**Résultat : Favoriser l'accès à des appartements supervisés pour les jeunes vulnérables en situation d'itinérance chronique ou épisodique.**

**Indicateur retenu pour le suivi de l'accès aux appartements supervisés pour les jeunes de 18 à 25 ans en situation d'itinérance chronique ou épisodique**

Le Centre Le Diapason est un service d'hébergement, d'appartements supervisés et d'écoute téléphonique pour les adolescents. Les appartements supervisés sont accessibles aux jeunes adultes âgés de 18 à 20 ans à la recherche d'une stabilité résidentielle et qui requièrent un accompagnement pour développer leur autonomie et certaines habiletés, notamment pour la recherche d'un emploi ou pour la planification d'un budget.

En regard des besoins liés aux logements sociaux, la ressource d'hébergement d'urgence la HUTTE a procédé à la construction de six logements pour les jeunes de 18 à 25 ans en situation d'itinérance chronique ou épisodique, durant l'exercice financier 2022-2023. Les jeunes hébergés pourront occuper le logement pour une période allant jusqu'à trois ans, en plus de recevoir un accompagnement vers la stabilité résidentielle, incluant une démarche reliée à un retour aux études ou à l'emploi.



En communautés désignées, l'indicateur retenu pour suivre l'atteinte de ce résultat est lié au taux d'occupation des appartements supervisés pour les jeunes de 18 à 25 ans.

<b>Résultat : Préconiser la prévention et l'accompagnement chez les jeunes de 18 à 25 ans vivant en situation d'itinérance chronique ou épisodique, majoritairement marginalisés, en situation de rupture sociale par l'accès à un appartement supervisé.</b>		
	<b>2022 - 2023</b>	<b>Cible*</b>
Nombre de jeunes de 18 à 25 ans en situation d'itinérance chronique qui ont eu accès à un appartement supervisé au sein de la communauté au cours de l'année.	<p>Les 5 places d'appartements supervisés, L'appartenance (18-20 ans) du Centre Le Diapason, ont été occupées par 5 jeunes durant l'exercice financier 2022-2023.</p> <p>Au 31 mars 2023, le projet de 6 logements supervisés de la HUTTE était toujours en construction, afin d'accueillir en juin 2023 des jeunes âgés de 18 à 25 ans vivant en situation d'itinérance chronique ou épisodique.</p>	Accès à 5 places en appartements supervisés.

**Résultat : Réduire l'itinérance chez les jeunes de 18 à 30 ans par une intervention de type stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA).**

**Indicateur retenu pour le suivi de l'itinérance chronique chez les jeunes de 18 à 30 ans par une intervention de type SRA et autres**

Afin de suivre ce résultat, la saisie de données sur des plateformes de gestion de l'information permet aux partenaires communautaires d'émettre des statistiques sur le nombre de jeunes, de 18 à 30 ans, rejoints par une approche de type SRA et autres.

D'ailleurs, le modèle d'intervention SRA est défini par l'entente Québec-Canada dans le cadre de la *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance* (SPLI) « comme un modèle de réduction de l'itinérance désigné comme *Logement d'abord* dans la littérature scientifique et adapté aux circonstances de la collectivité locale »<sup>3</sup>. Dans le but de réduire l'itinérance par une approche globale, les principes d'intervention du modèle sont :

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada (2025). Entente Canada-Québec concernant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) 2014-2019, Ottawa, Gouvernement du Canada, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

1. *L'accès immédiat à un logement permanent et des services d'accompagnement, sans obligation d'être considéré prêt à vivre en logement;*
2. *L'autodétermination et le choix en matière de logement;*
3. *La distinction entre l'offre de logement et celle des autres services;*
4. *L'accès au logement sans autres conditions que celles requises de tout locataire;*
5. *L'intégration du logement au sein de la collectivité;*
6. *Le renforcement des compétences et de l'autonomie.*<sup>4</sup>

<b>Résultat : Réduire l'itinérance chez les jeunes de 18 à 30 ans par une intervention de type stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) et autres.</b>		
	2022 - 2023	Cible*
Nombre de jeunes de de 18 à 30 ans en situation d'itinérance chronique rejoints par une approche d'intervention de type SRA et autres au sein de la communauté au cours de l'année.	<p>Le Centre Le Diapason a accompagné 6 jeunes en situation d'itinérance, sur une base régulière d'environ 1 à 5 interventions par semaine.</p> <p>La Maison Oxygène de L'Assomption a effectué 762 interventions de type SRA et autres auprès de 48 jeunes de 18 à 30 ans en situation d'itinérance chronique au cours de l'année 2022-2023.</p> <p>Travail de rue Lavaltrie a accompagné 2 jeunes, âgé de 21 et 27 ans, en situation d'itinérance chronique vers la stabilité résidentielle durant l'exercice financier 2022-2023.</p> <p>La HUTTE a accompagné 229 jeunes âgés de 18 à 30 ans vers le logement et s'y maintenir. De ceux-ci, 141 jeunes ont fait un passage en logement ou en chambre. De ceux-ci, 54 jeunes ont accepté un suivi SRA et 51 personnes se sont maintenues en logement.</p>	Réduire l'itinérance chez 200 jeunes par une approche de stabilité résidentielle avec accompagnement.

<sup>4</sup> CRÉMIS (2019). L'approche globale en accompagnement résidentiel. Repéré à : <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/lapproche-globale-en-accompagnement-residentiel-2/>

**Résultat : Favoriser la stabilité résidentielle des personnes vulnérables par le maintien en logement et un accompagnement.**

**Indicateur retenu pour le suivi du maintien en logement des personnes vulnérables grâce à un accompagnement de type SRA**

Afin de suivre ce résultat, la saisie de données sur des plateformes de gestion de l'information permet d'émettre des statistiques sur le nombre de personnes vulnérables maintenues en logement, grâce à un accompagnement soutenant la stabilité résidentielle, durant la période de référence et celles suivies depuis une période financière précédente.

<b>Résultat : Favoriser le maintien en logement des personnes vulnérables par un accompagnement soutenant la stabilité résidentielle.</b>		
	<b>2022 - 2023</b>	<b>Cible*</b>
Nombre de personnes maintenues en logement grâce à un soutien de ressources dédiées à la stabilité résidentielle en itinérance au sein de la communauté au cours de l'année.	<p>Le Centre Le Diapason a favorisé le maintien en logement de 6 jeunes, âgés de 18 à 20 ans, dans le cadre de l'exercice financier 2022-2023, grâce à une approche de type SRA.</p> <p>La HUTTE a favorisé le maintien en logement de 180 nouvelles personnes dans le cadre de l'exercice financier 2022-2023. En plus, 111 personnes, suivies depuis une période financière précédente, ont bénéficié d'un accompagnement du type SRA favorisant le maintien en logement.</p>	Maintien en logement de 260 personnes grâce à un soutien vers la stabilité résidentielle.

**Résultat : Favoriser le retour en logement de personnes se trouvant en situation d'itinérance chronique en leur offrant un accompagnement vers la stabilité résidentielle.**

**Indicateur retenu pour le suivi du retour en logement des personnes en situation d'itinérance chronique grâce à un accompagnement de type SRA**

Afin de suivre ce résultat, la saisie de données sur des plateformes de gestion de l'information permet d'émettre des statistiques sur le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement dans une approche de type SRA.

<b>Résultat : Favoriser le retour en logement de personnes se trouvant en situation d'itinérance chronique, tout en poursuivant les interventions auprès des usagers en situation d'itinérance chronique.</b>		
	2022 - 2023	Cible*
<p>Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement avec une approche de type SRA au sein de la communauté au cours de l'année.</p>	<p>Le Centre Le Diapason a accompagné 3 jeunes, âgés de 18 à 20 ans, en situation d'itinérance chronique, placés en logement avec une approche de type SRA durant l'exercice financier 2022-2023.</p> <p>Travail de rue Lavaltrie a accompagné 5 personnes en situation d'itinérance chronique vers le logement avec une approche de type SRA durant l'exercice financier 2022-2023.</p> <p>La Maison Oxygène de L'Assomption a accompagné 26 personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement avec une approche de type SRA durant l'exercice 2022-2023.</p> <p>Pour la ressource d'hébergement d'urgence de Terrebonne la HUTTE, 71 % des personnes accueillies à la ressource correspondaient aux critères d'itinérance chronique. D'ailleurs, pour la période visée, 608 personnes en situation d'itinérance chronique ont reçu des services d'une ressource d'hébergement d'urgence et transitoire en communautés désignées. Aussi, 331 d'entre elles ont été accompagnées vers la stabilité résidentielle et placées en logement permanent ou en maison de chambres, équivalent à 55 %. En fonction de la répartition par sexe, ce nombre (331) représentait 57 % des femmes et 54 % des hommes en situation d'itinérance chronique.</p>	<p>Retour en logement de 300 personnes en situation d'itinérance chronique.</p>

**Résultat : Mettre en place une structure de concertation entre les acteurs clés en itinérance.**

**Indicateur retenu pour le suivi du continuum de soutien avec les différentes équipes de proximité des organismes communautaires et du CISSS**

Dans une perspective régionale de lutte à l'itinérance, une structure de concertation et de collaboration intersectorielle entre les divers acteurs clés permet d'aborder les enjeux collectifs liés au phénomène de l'itinérance. D'ailleurs, cette structure de concertation liée au Comité régional en itinérance de Lanaudière (CRIL) assure une fluidité des trajectoires et la mise en place d'actions concertées entre les partenaires communautaires, les offices municipaux d'habitation (OMH), les municipalités et les villes, les équipes mixtes d'intervention policière et le réseau de la santé et de services sociaux.

L'évaluation des rencontres permet aux participants d'exprimer leur niveau de satisfaction sur la structure de concertation mise en place et d'y apporter les ajustements nécessaires. Une recension des résultats communautaires et du nombre de rencontres permet d'assurer une continuité et une fluidité de services entre les différentes équipes de proximité des organismes communautaires et du CISSS, pour la période de référence 2022-2023.

<b>Résultat : Mettre en place d'une structure de concertation entre les acteurs clés en itinérance.</b>		
	<b>2022 - 2023</b>	<b>Cible*</b>
L'actualisation d'une structure de concertation permettant d'assurer une continuité et une fluidité de services entre les différentes équipes de proximité des organismes communautaires et du CISSS.	Processus de concertation régionale avec les membres de la Table d'action et de prévention en itinérance de Lanaudière.  Communauté de pratique en itinérance, à raison de 4 fois par année, pour soutenir la réflexion clinique sur les enjeux en itinérance.  Démarche intersectorielle en itinérance, impliquant la MRC de Joliette et la MRC Les Moulins, pour les divers enjeux sociaux relevés dans les centres urbains.	Assurer le continuum de soutien avec les différentes équipes de proximité des organismes communautaires et du CISSS.

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière**

**Québec** 

**Production** : Direction des programmes santé mentale et  
dépendance, septembre 2023